



FINANCES

# RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE AU TRAVAIL POUR LE CLIMAT !



PARCE QUE LA QUESTION DE L'AVENIR DE NOTRE PLANÈTE  
ET DE SES HABITANTS EST CLAIREMENT POSÉE...

L'Union européenne s'est fixée comme objectif la réduction de 55% de ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport au niveau de 1990 et les études scientifiques alertent régulièrement sur la perte de biodiversité.

Tout le monde se veut écoresponsable dans les discours, beaucoup moins le sont dans les actes. **Il serait facile de demander à notre employeur d'être écoresponsable pour ne pas l'être dans nos actes !**

De plus, la CFDT considère que la transition écologique sera d'autant plus facilement mise en place et acceptée qu'elle sera socialement juste.

## LA CFDT FINANCES EST COHÉRENTE

- Les objets siglés **CFDT Finances** distribués par nos militants sont tous **produits en France ou dans l'Union européenne** (Allemagne, Autriche et Italie).
- Le coût supplémentaire à l'achat est assumé par la CFDT Finances.

La traçabilité des produits nous assure du **respect des conditions de travail dignes** et des **normes environnementales** en cohérence avec nos valeurs.

Par exemple, notre **bloc-notes est réalisé en Italie avec de la pulpe de betterave à sucre** au lieu de la fibre fraîche de papier.

Les avantages par rapport à un bloc-notes classique sont la réduction :

- de 80% de la présence de carbone (mélange de fibres et d'eau) dans le produit,
- de la consommation d'eau et d'énergie pour la production,
- des parcours de livraison

Notre imprimeur est une **SCOP (Société Coopérative et Participative, dont les salariés sont les associés majoritaires)**. Le pouvoir y est exercé démocratiquement.

Elle bénéficie de certifications sociales et environnementales (Imprim'vert, PEFC, FSC, bilan carbone, ISO 26000).



[CFDT-FINANCES.FR](http://CFDT-FINANCES.FR)



FINANCES

LE SYNDICALISME UTILE



# CE QUE LA CFDT FINANCES REVENDIQUE DANS NOTRE MINISTÈRE

## Mobilités durables

- Etablissement d'un **plan de mobilités durables** pour chaque site (et au minimum ceux regroupant 50 agents et plus) : mise à disposition de vélos en accès libre, développement d'une solution de covoiturage, recherche d'une amélioration de la desserte du site en transports en commun...)
- Revalorisation du **forfait « mobilités durables »** (covoiturage, vélo) de 200 € à 500 € annuels comme dans le privé et proratisation du nombre minimum de jours à effectuer pour les télétravailleurs

## Transports en commun

- **Remboursement à 100% de l'abonnement** de transports en commun par l'employeur
- Fin du plafonnement du montant de l'abonnement
- **Cumul du remboursement de l'abonnement de transports en commun et du forfait « mobilités durables »**

## Travail à distance

- **Développement du télétravail** pour les agents éloignés de leur résidence administrative lorsque cela est possible
- Participation aux **réunions professionnelles par visioconférence** pour les agents volontaires

## Véhicules

- **Parcs de véhicules électriques et hybrides** à disposition des agents pour les déplacements professionnels

## Économies d'énergie

- **Rénovation énergétique performante** en priorisant les bâtiments administratifs qualifiés de « passoires énergétiques »
- **Plan de sobriété numérique** (équipements numériques durables, limitation du poids et des parcours des données...). La sobriété doit être pensée dès l'élaboration des projets numériques et les agents doivent y être formés.

## Dialogue social

- Association des organisations syndicales et des agents à la définition d'indicateurs et d'objectifs permettant de concrétiser et de suivre de manière transparente une **politique d'achat ministérielle responsable** (au niveau de l'environnement, des droits humains, des droits des travailleurs...)
- Mise en place obligatoire d'une **commission « environnement » au sein des futurs comités sociaux d'administration** (CSA) issus des élections professionnelles de décembre 2022 et une formation obligatoire des membres des CSA aux enjeux environnementaux
- Etablissement d'un **bilan environnemental ministériel annuel** synthétisant l'impact des activités sur l'environnement (émissions de gaz à effet de serre, prévention et gestion de la production de déchets, consommations d'eau, d'énergie et de matières premières, plans de mobilités, impact environnemental des restructurations, utilisation des sols, actions menées pour diminuer son impact environnemental...)



**PACTE  
DU POUVOIR  
DE VIVRE**

<https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/>

Sobriété énergétique, accès à l'agriculture biologique, mobilités durables...

Venez découvrir nos revendications avec nos partenaires du Pacte du pouvoir de vivre tels que France Nature Environnement, Humanité et Biodiversité, Réseau Action Climat France ou encore Zéro Waste France